



# Présentation

[ Laurie Laufer<sup>[1]</sup>, Thomas Lepoutre<sup>[2]</sup>, Guénaël Visentini<sup>[3]</sup>

« *Le simple est toujours faux. Ce qui ne l'est pas est inutilisable* »  
Paul Valéry<sup>[4]</sup>

**L**e numéro que nous présentons ici, dédié à l'écriture du cas en psychanalyse, a une triple ambition : remettre les pratiques d'écritures cliniques au cœur de la recherche, contribuer à en dresser une typologie générale et essayer de renouveler l'inventaire de ses problèmes actuels.

## Historique des questionnements

Cet effort réflexif a pris naissance lors d'un séminaire de recherche<sup>[5]</sup>, dont les premiers questionnements s'énonçaient ainsi : Le cas a un statut fondateur dans la théorie psychanalytique, dans la transmission de son expérience, dans la conquête du savoir inconscient. Il constitue le nœud épistémologique par lequel s'articule le particulier à l'universel. Mais le cas peut aussi donner lieu à un forçage qui empêche le mouvement d'exploration et de découverte, en devenant illustration ou réponse à une question non posée. L'on voudrait ici explorer la puissance heuristique du cas dans l'activité de recherche.

Une première perspective était donnée. Aborder le cas dans sa tension entre ouverture et fermeture de l'élaborations clinique, comme produit complexe fondant à la fois la pensée psychanalytique, sa pratique et sa transmission – cette dernière étant l'enjeu épistémologique et technique majeur de la question du cas.

Un compte-rendu de cas répond-il aux problèmes de son patient ou à ceux de son analyste ? À quoi sert-il théoriquement et pratiquement dans le champ ? Comment est-il génétiquement construit ? Comment noue-t-il le singulier de la rencontre et la

[1] Professeur, Université Paris Diderot (CRPMS), Psychanalyste, Paris. [laurie.laufer@wanadoo.fr](mailto:laurie.laufer@wanadoo.fr)

[2] Maître de Conférences, Université Aix-Marseille (LPCLS, Aix-en-Provence, France), Psychologue clinicien, Paris. [thomaslepoutre@free.fr](mailto:thomaslepoutre@free.fr)

[3] Guénaël Visentini, Doctorant, Université Paris Diderot (CRPMS), Psychologue clinicien, Psychanalyste, Joinville-le-Pont et Paris. [guenael.visentini@yahoo.fr](mailto:guenael.visentini@yahoo.fr)

[4] P. Valéry, *Œuvres*, t. II, Paris, Gallimard, 1960, p. 864.

[5] Séminaire de master II Recherche « La question du cas », dirigé par Laurie Laufer à l'université Paris Diderot.



généralité du concept ? Quels compromis trouve-t-il entre la fiction et la vérité ? Entre langage naturel et langage technique ? On pourrait condenser ces questions dans celles du style de l'écriture à propos de patients, ou, plus précisément encore, dans celles concernant son « genre épistémique »<sup>[6]</sup>, à la fois spécifique à la psychanalyse et propre à chaque analyste : quelles formes neuves, inédites, originales, l'écriture du cas peut-elle mettre en œuvre, sans renoncer à aucune des exigences normatives qui s'imposent à elle ?

Freud, théoricien fondateur de la psychanalyse, écrit dès les *Études sur l'hystérie*, quant au style de l'écriture de cas : « Cela ne cesse de me faire à moi-même une impression singulière de voir que les histoires de malades que j'écris se lisent comme des nouvelles et sont pour ainsi dire privées de l'empreinte de sérieux de la scientificité »<sup>[7]</sup>.

Quinze ans plus tard, il confie à Jung : « Quel gâchis que nos reproductions, comme nous mettons lamentablement en pièce ces grandes œuvres d'art de la nature psychique que sont les névroses »<sup>[8]</sup>.

Aspirant aux formes achevées (*Bildung*), il se lamente à plusieurs reprises dans son œuvre de ce que la science le contraint à opérer : segmenter, stratifier, limiter, désymétriser, bref mettre de côté l'idéal d'une synthèse réussie de la complexité du cas. Épris de poésie, il est cependant scientifique convaincu et, quel qu'en soit le prix, tant déontologique que poétique, il exigera comme « vertu épistémique »<sup>[9]</sup> de l'analyste la capacité de rendre compte rigoureusement de son expérience. Dans sa première grande monographie, *Fragment d'une analyse d'hystérie*, il soutient cette position sans ambages : « Je pense que le médecin n'a pas seulement [à] assum[er] des devoirs envers chacun de ses malades, mais aussi envers la science. Envers la science, c'est-à-dire au fond rien d'autre qu'envers les nombreux autres malades qui souffrent et souffriront un jour de la même chose. Communiquer publiquement ce qu'on croit savoir de la causation et de l'agencement de l'hystérie devient un devoir, s'en abstenir devient une lâcheté déshonorante »<sup>[10]</sup>.

On voit ici le conflit entre deux *ethos*, celui du tact discret de la rencontre clinique contre celui de la recherche et de la transmission. Autrement exprimé : les vertus éthiques ne contrastent-elles pas avec les vertus épistémiques ? Comment enseigner rigoureusement une expérience dont la substance n'a rien de scientifique, mais touche aux rêves, aux fantasmes, aux délires, bref à toutes les modalités possibles de la narrativité ?

[6] G. Pomata, « The Recipe and the Case. Epistemic Genres and the Dynamics of Cognitive Practices », dans K. von Greyerz, S. Flubacher et P. Senn (dir.), *Wissenschaftsgeschichte und Geschichte des Wissens im Dialog. Connecting Science and Knowledge*, Göttingen, V&R Unipress, 2013, p. 131-154.

[7] S. Freud, *Études sur l'hystérie* (1895), dans id., *Œuvres complètes*, t. II, Paris, PUF, 2009, p. 182.

[8] S. Freud et C. G. Jung, *Correspondance. 1906-1914*, Paris, Gallimard, 1975, p. 317.

[9] L. Daston et P. Galison, *Objectivité* (2010), Dijon, Les presses du réel, 2012, p. 26-27.

[10] S. Freud, *Fragment d'une analyse d'hystérie* (1905), dans id., *Œuvres complètes*, t. IV, Paris, PUF, 2006.



C'est dans l'espace de ces interrogations que se déploie le spectre des pratiques d'écriture se revendiquant de la psychanalyse. À se situer par rapport aux modalités discursives de restitution et de communication de la pratique, on se situe *ipso facto* comme type d'analyste dans le champ. On y précise une fonction, une visée, un désir, un style, un genre.

Mais la question qui s'avance alors est la suivante : doit-on continuer d'opposer les deux régimes d'écriture, scientifique et poétique ? Est-ce pertinent, quant à l'écriture du cas, de reconduire ce « Grand partage »<sup>[11]</sup>, hérité du XIX<sup>e</sup> siècle ? Sciences et poésies ne contribuent-elles pas, chacune en leurs restes insus, mi-dits, par la frappe de leurs différences mêmes, au style final d'une écriture de cas, comme l'ont constaté également d'autres sciences prenant le sujet comme objet ?

Que dit la poésie ? Que le langage n'est pas qu'information, transativité, transparence, mais opacité, in-signifiante, jouis-sens. Lacan n'a-t-il pas dit d'elle qu'elle était « imaginairement symbolique »<sup>[12]</sup> ? Ni pure intelligibilité symbolique, ni pure confusion imaginaire. Un nouage, plutôt, un fil d'Ariane. L'écriture d'un cas, en ses fils poétiques, permettrait d'ouvrir à certains réels que ne peut pas atteindre la science ? Au sens où, comme l'écrit Blanchot : « Écrire selon le fragmentaire détruit invisiblement la surface et la profondeur, le réel et le possible, le dessus et le dessous, le manifeste et le caché. Il n'y a pas alors de discours dérobé qu'un discours évident préserverait, pas même une pluralité ouverte de significations attendant la lecture interprétative »<sup>[13]</sup>.

D'un autre côté, que démontrent les sciences ? Que le langage peut malgré tout articuler intelligiblement quelque chose d'un réel qui les occupe. Un autre réel certes, mais tout autant constitutif de l'expérience clinique : celui des symptômes d'un sujet. Elles rappellent ainsi que l'écriture n'est pas vouée aux seuls plaisirs solitaires. Qu'elle peut être support de régimes de vérité et au fondement de disciplines, apportant leur gain empirique à la connaissance.

C'est entre ces deux régimes d'écriture, ce que dit la poésie et ce que démontre la science, que se détermine la position si compliquée de l'analyste vis-à-vis du langage, que Piéra Aulagnier résumait d'un trait : « Dans l'exercice de notre métier nous ne sommes pas des poètes en quête d'inspiration, pas plus que de purs expérimentateurs observant et décodant le discours de cobayes humains »<sup>[14]</sup>.

[11] B. Latour, « Le grand partage ? », dans *Revue de synthèse*, n° 110, 1983, p. 203-236.

[12] J. Lacan, Le Séminaire, livre XXIV, *L'insu que sait de l'une-bévue, s'aile à mourre*, leçon du 15 mars 1977, inédit.

[13] M. Blanchot, *Le pas au-delà*, Paris, Gallimard, 1973, p. 72.

[14] P. Aulagnier, *L'apprentis-historien et le maître sorcier*, Paris, PUF, 1984, p. 13-14.



Le séminaire ayant démontré la nécessité de poursuivre ces questionnements, une journée d'étude suivit<sup>[15]</sup>, dont l'argument introduisit cette fois la dimension pratique et politique de l'écriture de la clinique :

Pendant ou après séance, sous forme de transcriptions ou de notes personnelles, les psychanalystes laissent des traces de leur pratique clinique ; ils créent de l'archive. Lorsqu'ils prétendent à la recherche, une question s'ajoute : comment les exploiter ? Comment faire science de ces écrits ?

S'ouvre une série de questions. Éthique : qu'a-t-on le droit de faire de ces traces ? Méthodologique : comment en tirer un gain de connaissance ? Épistémologique : quelle valeur cognitive leur accorder ? Théorique : avec quels filtres interprétatifs les aborder ? Rhétorique et sémiotique : comment organiser l'écrit clinique de telle sorte qu'il trouve crédit ? Clinique : quel effet le passage par l'écriture savante a-t-il sur les cures ?

La densité problématique décourage plus qu'elle n'incite à affronter ces questions. Pourtant, si toute recherche en psychanalyse s'appuie sur des études cliniques, l'impasse ne peut être faite sur la question de la fabrique du cas. Cette boîte noire doit être ouverte. Une démission théorique équivaldrait ici à laisser la médecine, la psychiatrie contemporaine ou les thérapeutes comportementalo-cognitivistes définir selon leurs propres normes la scientificité du champ clinique.

Étaient ainsi affirmés et problématisés les enjeux politiques de l'écriture du cas, et la nécessaire ouverture à l'interdisciplinarité d'une telle réflexion sur nos écritures. Écrire le cas ne relève en effet pas du seul espace théorique de la recherche, mais constitue un acte à part entière, par l'incidence qu'il a sur la pratique clinique et sur la réception sociale de la psychanalyse. De plus, il nous semblait pertinent de parier que les outils d'autres disciplines pouvaient éclairer la réflexivité psychanalytique sur ses pratiques d'écriture.

### Cartographie du numéro

Le présent numéro regroupe des articles issus d'un travail d'après-coup, faisant suite au séminaire et à la Journée d'étude. Il se compose d'une « Introduction » et de trois sections – « Interdisciplinarités », « Histoire et épistémologie de la psychanalyse », « Cliniques ».

Guénaél Visentini se propose, pour introduire ce numéro, de saisir les raisons pour lesquelles la question du cas s'est difficilement constituée en objet de recherche à

**[15]** Les textes composant ce dossier sont issus des communications présentées lors de la journée d'études du 15 octobre 2016 à l'Université Paris Diderot, UFR Études psychanalytiques : « Écrire le cas : quelles perspectives aujourd'hui ? », organisée par Laurie Laufer, Thomas Lepoutre, Alain Vanier et Guénaél Visentini. Nous tenons ici à remercier Alain Vanier pour son soutien actif à l'élaboration de cette journée.

part entière, dans le champ analytique (pluralité insaisissable de l'objet, inspecifiable spécificité analytique de l'objet, massivité de la question déontologique) et les conséquences de ce relativement faible investissement théorique : un décrochage de la psychanalyse par rapport aux normes contemporaines de réflexivité sur l'écriture de l'empirique, qui ont cours en sciences sociales. L'auteur propose de désigner du terme de « clinicographie » ce champ de réflexivité nécessaire sur les pratiques d'écritures clinique.

La section « INTERDISCIPLINARITÉS » se risque à un débat de fond entre écriture du cas en psychanalyse et sémiologie, anthropologie et histoire. Elle débute avec un texte de Dario Compagno, qui entend rouvrir les opportunités de dialogue interdisciplinaire, dans l'analyse de la subjectivité des textes, en mettant en évidence l'apport des outils forgés par les sciences du langage, et notamment ceux de la sémiotique narrative, pour la pratique et la théorie psychanalytique. Sa démonstration prend pour objet le célèbre cas de l'Homme aux loups, pour y traquer, derrière le dit manifeste, les intentions communicatives du narrateur Freud : cela revient à donner sens au texte du cas, au-delà de l'énoncé, dans l'énonciation, pour situer *in fine* comment la communication d'un cas peut toujours s'interpréter comme un cas de communication.

Valentina Grossi donne à l'ambition interdisciplinaire de ce numéro son inscription dans les sciences sociales, en convoquant en particulier les problématiques de l'écriture du cas telles qu'on en rend compte en sociologie et en anthropologie. Son article restitue en effet près d'un siècle de réflexions critiques sur l'écriture sociologique et anthropologique, en rappelant les déplacements successifs qui ont jalonné l'histoire de ces disciplines et la manière dont elles ont successivement pris en charge une tension cruciale immanente à tout cas, entre le temps descriptif et le temps interprétatif de sa mise en récit.

François Dosse relance quant à lui la réflexion interdisciplinaire en pointant que la psychanalyse et l'histoire sont toutes deux tendues entre la narrativité, la temporalité du récit, la singularité du cas d'un côté, et l'aspiration à trouver des cohérences pertinentes, des rapports de causalité, sinon des lois générales, de l'autre. De cette tension commune entre idiographie et ambition nomothétique ressort en effet une série de problématiques partagées par l'histoire et par la psychanalyse sur la manière de dire le passé. À commencer par ceci que tout cas historique et psychanalytique, s'il vise le passé, s'écrit au présent. Une revue des questions fondatrices de l'historiographie du XX<sup>e</sup> siècle donne alors à penser les jeux d'après-coup travaillant l'histoire, et la manière de les prendre en compte dans l'écriture historique. Cette réflexion sur la mémoire historique, réintroduisant dans le récit la subjectivité qui se souvient de l'événement, nous donne à penser comment ce qui s'écrit au présent modifie, comme en psychanalyse, ce qui s'est inscrit au passé.

La section « HISTOIRE ET ÉPISTÉMOLOGIE DE LA PSYCHANALYSE » propose une série de textes réflexifs quant à l'écriture spécifiquement analytique. Elle s'ouvre par une



réflexion de Thomas Lepoutre qui entend réinterroger les spécificités de l'écriture du cas en psychiatrie et en psychanalyse en repartant du grand constat, fait par Freud lui-même, que les récits de cas psychanalytiques tenaient plus du roman que du certificat psychiatrique. Cela revient à mettre directement en regard le récit psychanalytique de l'observation psychiatrique, afin de situer l'originalité de la posture freudienne devant le tableau clinique, telle que Freud l'a discrètement théorisée au détour de son analyse du « Moïse de Michel-Ange ».

L'article de Paul-Laurent Assoun prolonge les problématiques ainsi esquissées en situant le cas, à la fois comme mot et comme chose, dans l'horizon proprement psychanalytique. En restituant dans toute sa portée l'incidence d'un adage fameux sur l'épistémologie freudienne, il invite en effet à considérer « l'exemple comme la chose même » dont il est question dans l'écriture du cas. Cela permet de dégager le statut du sujet de l'inconscient dans son lien au symptôme, par lequel le récit de cas analytique décroche radicalement du « cas » tel qu'il se présente dans la tradition médicale.

L'article de Thamy Ayouch, à partir d'une analyse réflexive de quelques écrits de cas contemporains, se propose d'adresser une série de questions à la psychanalyse, inversant le mouvement classique de questionnement des cas par la psychanalyse. Il se dégage de certaines pratiques d'écriture une violence exercée à l'encontre de la singularité clinique, une normation implicite des cas et des procédures interprétatives relevant de contre-transferts inanalysés, dont la justification analytique pose question et dont les effets ne peuvent laisser indifférent. Comment, à rebours, penser d'autres pratiques d'écriture que celles du cas ou redonner à l'écriture du cas son potentiel subversif et transformateur ?

Beatriz Santos, grâce aux apports de Pierre Fédida et en s'appuyant sur une analyse renouvelée du cas Dora, propose de localiser la spécificité analytique de l'écriture du cas dans ses effets transformateurs sur le lecteur, analyste ou pas. En effet, en apportant du matériel inédit, un cas ne met-il pas l'appareil psychique de son lecteur en état de devoir se mettre au travail, de s'ouvrir à un réel relevant de l'inquiétante étrangeté ? Tout comme le dispositif analytique permet d'élargir les frontières du connu, l'écriture analytique repousserait les limites de l'attendu. Ce serait son côté performatif, légitimant que les *gender studies* aient parfois pu lire dans les cas la mise en acte subversive des femmes comme sujets et parfois, au contraire, dans d'autres écrits, la reconduction de la femme en position d'objet.

La section « CLINIQUES » regroupe différents textes, plus directement écrits à partir de la *praxis* analytique. Guy Le Gaufray se livre, pour commencer, à une critique de la prolifération – au motif de la transmission – des vignettes dites cliniques. À qui profitent ces écrits schématiques et réducteurs ? Représentent-ils une quelconque clinique ? Qu'y transmet-on de la psychanalyse ? Sur toutes ces questions, l'auteur assume des positions fermes, quoique nuancées : il n'existe pas de clinique analytique en tant que telle ; les vignettes enseignent la psychopathologie, pas la



psychanalyse ; et ce format d'écriture sert donc plus à illustrer les analystes auprès de leurs écoles d'appartenances qu'à rendre compte de l'expérience analytique auprès de leurs patients.

Florent Gabarron-Garcia propose quant à lui une critique de la notion de cas comme empêchant de penser l'expérience analytique même, lieu de dépossession des savoirs et de co-construction d'effets transformateurs. C'est aux constructions de cas lors de présentations de malade en hôpital psychiatrique qu'il s'attache à répondre d'un point de vue épistémologique, jugeant celles-ci le plus souvent projectives et défensives. Il oppose à ce modèle psychopathologique de la construction du cas celui – ultimement freudien – de « la construction dans l'analyse », comme deux régimes de vérité clinique : l'un se fondant sur le clinicien ; l'autre pensé à partir du patient, dans sa rencontre avec son analyste.

Eva-Marie Golder clôt ce numéro en relatant une expérience inédite de travail en groupe concernant l'extraction de « traits du cas » d'enfants, dans la filiation de Lacan – actuellement reconduite par Marcel Czermak – fondée sur l'étude de *verbatim* retranscrits à partir de présentations d'enfants en institution. Elle en soutient la possibilité éthique, la potentialité clinique et l'intérêt scientifique. Point de vue alternatif, donc, dont elle détaille les différents aspects et les enjeux à l'aide d'exemples précis.